

FÉUO

La Constitution enfreinte dès le début de la période électorale

Émilie Deschamps,
Cochef de pupitre

Le directeur général des élections (DGE), Osama Berrada, aurait enfreint la Constitution de la Fédération étudiante de l'Université d'Ottawa (FÉUO), en ne faisant la promotion de la période de mise en candidature que dans le *Fulcrum*, le journal étudiant anglophone de l'Université.

Selon la Constitution de la FÉUO, le directeur général des élections (DGE) est responsable « de s'assurer que des avis concernant la période de nominations soient [...] publié au moins une fois dans les médias du campus ». Aucune promotion n'a été faite à travers *La Rotonde* ou à travers la radio universitaire CHUO. Il est spécifié dans les règlements électoraux de la FÉUO que le DGE « [doit] suivre la Constitution de la FÉUO et [doit] accomplir [les] tâches décrites dans la Constitution de la FÉUO. »

De plus, Osama Berrada a été choisi comme directeur général des élections en novembre, alors que la Constitution prévoit

qu'il doit être sélectionné au plus tard en août.

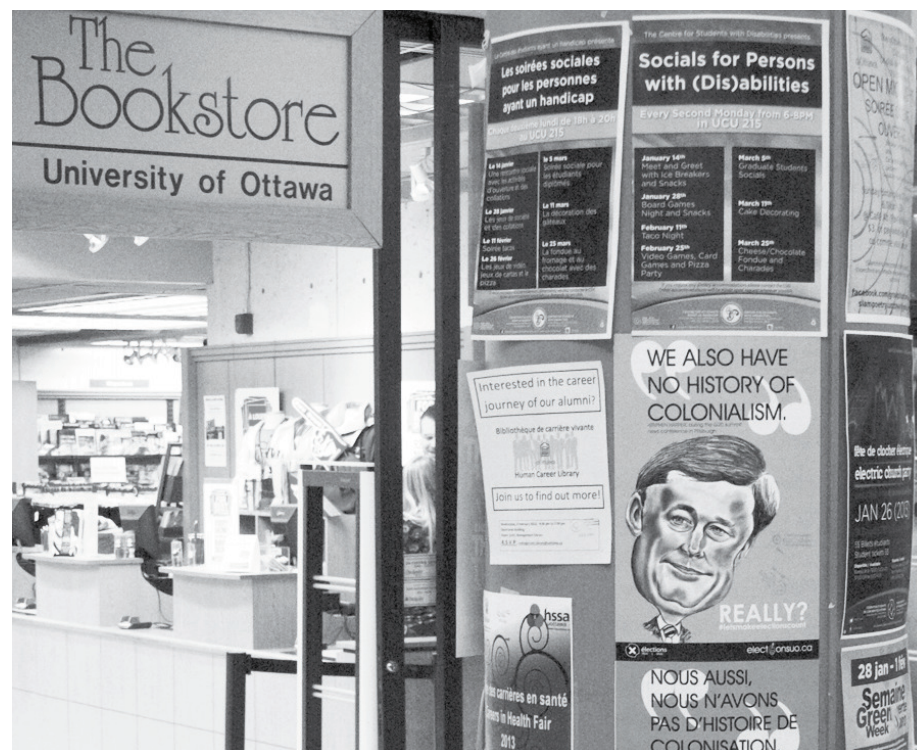
Des spéculations selon M. Berrada

Ces irrégularités ont été soulignées dans une lettre adressée à M. Berrada par Brandon Clim, un étudiant en sciences politiques de l'Université d'Ottawa. M. Berrada a qualifié de « spéculations » les commentaires de l'étudiant et considère que le « processus électoral est honoré ». Le DGE a toutefois tenu à rappeler que chaque étudiant a le droit de porter en appel devant le comité des élections une décision du DGE. « J'encourage chacun de nos membres d'exercer ce droit s'ils le trouvent nécessaire », a-t-il conclu.

Une promotion tardive

Dans le reste de sa lettre, M. Clim souligne que le DGE « aurait peut-être négligé quelques-unes de ses responsabilités », surtout en ce qui concerne la promotion de la période de nomination. Il déplore notamment que la campagne sur les médias sociaux ait seulement commencé le 16 janvier, alors que la période de mise en candidature était du 14 au 18 janvier.

M. Clim déplore également le manque d'affiches promotionnelles sur le campus et craint que ces divers problèmes n'affectent négativement le nombre de personnes qui se porteront candidates aux élections.



Les publicités pour annoncer la période de mise en candidature pour les élections de la FÉUO se sont faites très discrètes - photo Maxime Charlebois

Rien de nouveau sous le soleil

Ce genre de situation n'est pas nouveau; l'an dernier, Ethan Plato, alors candidat à la présidence de la FÉUO, confiait à *La Rotonde*: « Il n'y a presque pas eu de pro-

motion, on a reçu un courriel avec une petite mention des élections et un courriel de rappel jeudi avant la date de tombée des candidatures. Ce n'est pas un espace démocratique. »

LANCEMENT

À la défense des droits civiques ontariens

Lina Maret

L'Association ontarienne des libertés civiles (AOLC) a été officiellement lancée vendredi dernier lors d'une conférence animée par son directeur, Joseph Hickey.

Qu'est-ce que l'AOLC?

« Nous défendons toute expression individuelle en tant que droit absolu, sans considération pour le caractère inacceptable qu'elle peut avoir ». Cette déclaration fait partie des principes fondateurs de la toute récente AOLC, qui veut lutter contre la censure des gouvernements et des grandes corporations sur les citoyens. Ses membres considèrent que l'expression individuelle constitue l'essentiel du pouvoir citoyen en démocratie, mais aussi un indicateur du niveau de santé d'une société.

« Il me semble que c'est un appel que les organisateurs lancent à chaque citoyen pour qu'il prenne conscience du pouvoir qu'il a, comme citoyen, comme être humain, comme personne qui pense, qui parle et qui a le droit de proposer une lecture de la société dans laquelle nous vivons. Les citoyens ont le pouvoir [...], a déclaré le professeur Benoît Awazi, invité à faire un

discours à l'occasion du lancement de l'Association.

Une soixantaine de personnes étaient présentes pour écouter les deux autres invités, le Dr Steven Noble et le Dr Waleed AlGhailthy. Le Dr AlGhailthy est un des étudiants saoudiens ayant entamé, il y a environ un an, une poursuite contre l'Université d'Ottawa (U d'O) pour discrimination. S'en est suivi une discussion sur la liberté d'expression et les changements sociaux, menée par Joseph Hickey, directeur exécutif de l'association. L'AOLC est un espace qui permet l'établissement d'un contre-discours, d'une lecture de la société différente de celle que les États promeuvent, pour endiguer le courant de pensée uniforme qui a été mis en place par les gens de pouvoir. Selon Joseph Hickey, il ne faut pas y voir une organisation anarchiste, les principes défendus ne mentionnent pas le renversement des gouvernements, ni une quelconque violence. C'est une « alerte aux citoyens » et une volonté de garantir une liberté d'expression absolue, pour tous et sur tous les sujets.

Qu'en est-il des libertés civiles à l'U d'O?

« Nous vivons dans une époque où le fonctionnement d'entreprise domine le paysage intellectuel sur le campus, à travers le message unidimensionnel diffusé par l'élite de l'institution », s'indigne Joseph Hickey. « C'est un climat malsain de peur et d'obéissance qui entrave la capacité des étudiants à s'impliquer dans



Joseph Hickey, directeur de l'Association ontarienne des libertés civiles. - photo Jérôme Simon

l'expression libre de leurs opinions. Cette liberté d'expression est essentielle à une expérience d'apprentissage saine, créative et authentique », renchérit-il.

Le docteur AlGhailthy a par ailleurs souligné le fait que les universités ne sont pas concernées par la Charte canadienne

des droits et libertés, situation qualifiée de dérangeante et inquiétante. Joseph Hickey a tout de même rappelé le rôle que le web peut avoir: « Les étudiants devraient exploiter tout le potentiel qu'Internet a, afin de générer le plus d'espace possible pour le discours libre. »